



WWW.LANDERNEAU.BZH

UN(E) ENSEIGNANT(E) MUSIQUE : FORMATION MUSICALE

Emploi de catégorie B
à temps non complet (8h00 hebdo)

**La Ville de Landerneau
recrute**

Grades : assistant d'enseignement artistique,
assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe
et 1^{ère} classe

Poste à pourvoir à compter de novembre 2026

Landerneau (16 500 habitants), ville-centre de la communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas, située aux portes du pays de Brest, est une ville en pleine croissance démographique, reconnue pour son dynamisme économique, sportif et culturel. Elle recrute pour son école de musique un(e) enseignant(e) de musique, spécialité Formation musicale, par voie statutaire ou contractuelle.

Au sein de la Direction Culture, Sport et Vie associative, l'enseignant(e) de musique assure l'apprentissage de la formation musicale, dans le cadre du dispositif d'enseignement de l'école de musique, sous l'autorité du responsable de l'école municipale de musique.

Missions principales :

Dans le cadre d'une pédagogie renouvelée et innovante alternant les apprentissages par des apports théoriques et la mise en jeu de savoirs faire corporels :

- Apprentissage de la lecture de notes en différentes clés, des rythmes, de la théorie musicale, travail rythmique (pulsation, tempo, débit...)
- Travail de l'oreille (pratique du chant, dictée musicales) reconnaissance d'instruments
- Ecoute d'œuvres musicales variées
- Acquérir les bases d'écriture musicale et d'improvisation
- Utiliser une pédagogie adaptée au niveau et à l'âge des élèves afin que ceux-ci puissent être autonomes dans la lecture d'une partition ou l'utilisation d'un enregistrement sonore
- Avoir une pratique d'ensembles (chant, ensembles instrumentaux...)
- Assurer la préparation des cours : choix et recherche des morceaux, des partitions

SUIVI PEDAGOGIQUE DES ELEVES

- Suivi des élèves (examens de fin de cycle 1 et fin de cycle 2 et évaluations des niveaux inter cycles)
- Préparation et accompagnement des élèves aux examens (internes et centralisés), aux auditions, aux projets transversaux
- Progression pédagogique et suivi des élèves dans le développement de leurs capacités artistiques et l'organisation de leur travail personnel

PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

- Participation aux réunions pédagogiques, aux réflexions pédagogiques en particulier sur les nouvelles méthodes d'enseignement de la formation musicale, les projets transversaux avec les autres disciplines enseignées
- Respect et application du règlement intérieur de l'école de musique
- Investissement personnel dans la vie musicale de la collectivité en fonction des demandes transmises par la direction de l'école de musique.
- Participer aux projets collectifs, en favorisant la transversalité : concerts, stages, échanges inter-écoles

Domaine de compétences :

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances musicales : connaissances théoriques en musique et pratique de la discipline enseignée niveau DEM/DE requis
- Connaissance du règlement intérieur de l'école
- Savoir développer l'approche de différents styles musicaux
- Qualités pédagogiques : savoir s'adapter au niveau des élèves – débutants ou confirmés
- Se conformer au projet pédagogique établi par l'école en lien avec le schéma national d'orientation pédagogique
- Ouverture et intérêt pour les pédagogies actives

Savoir-être:

- Qualités relationnelles et psychologiques
- Compréhension de la personnalité de chaque élève – être attentif à sa manière d'apprendre
- Savoir transmettre le goût de la musique et la pratique instrumentale
- Capacité de travail en commun sur des projets collectifs
- Initiative, adaptabilité aux horaires
- Respect du statut des fonctionnaires de la FPT : sens du service public- devoir de réserve

Obligations et contraintes du poste :

- Planning des cours le mercredi
- Congés annuels obligatoirement fixés pendant les vacances scolaires
- Travail ponctuel le week end ou en soirée.

Informations complémentaires :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation employeur au contrat collectif prévoyance et au contrat collectif complémentaire santé + forfait mobilité durable + accès aux prestations du CNAS.
- Poste à temps non complet 8h/ semaine en 2026-2027 susceptible d'évolution selon la demande des usagers et des moyens de l'école

Merci de déposer votre candidature (lettre de motivation, CV, diplôme, dernier arrêté de situation administrative et/ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude) sur le site internet de la Ville, <https://www.landerneau.bzh/la-ville-recrute/> pour le **10 septembre 2026 dernier délai.**

Contacts :

M. Yannick LE BITTER, responsable de l'école municipale de musique au 06.70.00.76.55
Mme Marion LIBOUBAN, chargée de recrutement au 02.98.21.24.85